

Procès-verbal du Conseil AGL du 24 mars 2015

20h15 – SUD 11

Ordre du jour

- 1) Accueil
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Approbation du PV du conseil du 5 mars 2015.
- 4) Point TAC.
- 5) Retour délégation FEF.
- 6) Débat en groupes : proposition du ministre Marcourt de mettre en place un minerval différencié.
- 7) Décisions.
 - a. Décret Marcourt: impossible pour les étudiants de modifier leur programme de cours après le premier quadrimestre.
 - b. Sensibiliser les professeurs à promouvoir l'utilisation de logiciels libres/gratuits et permettre à l'étudiant d'utiliser ces logiciels dans le cadre des cours, des séances d'exercices et des travaux.
 - c. Note du GT genre.
- 8) Informations et discussions.
 - a. Colloque lacchos.
 - b. Rapports d'activités des commissions, comité, délégations et sites.
- 9) Divers.
 - a. Agenda.

- 1) **Accueil**
- 2) **Approbation de l'ordre du jour**

Matthias : Je souhaiterais ajouter un nouveau point TAC où vous voulez.

Olivier : Je souhaiterais avancer le point retour de la délégation FEF.

Laetitia : Ok on fera ces deux points rapidos en tout début de Conseil avant le débat en groupe.

L'ordre du jour est approuvé

Laetitia cite les procurations.

- 3) **Approbation du PV du conseil du 5 mars 2015.**

Pas de remarque.

Le PV est approuvé.

- 4) **Point TAC.**

Matthias : On m'a demandé de faire un point de rappel concernant la locale de TAC. Avec l'AGL on va aller à la parade de Tout autre chose ce dimanche. On va faire des décors et se mobiliser. On vous rappelle que vous êtes tous les bienvenus dans le bloc 1 pour un enseignement par et pour tous. Un départ est organisé de LLN, vous pouvez vous inscrire pour qu'on démarre tous ensemble. Pour ceux qui sont chauds, demain à 14h, stand matos, on construit des bibliothèques ambulantes, on doit préparer tout ce matos-là. Si vous êtes chauds, vous êtes les bienvenus.

- 5) **Retour délégation FEF.**

Olivier : Avancement du rapport délégation FEF, car il s'est passé des choses importantes au dernier Conseil.

Coupes budgétaires dans CF.

Historique : Suite à une forte mobilisation étudiante, on avait obtenu des promesses des partis. Pendant les élections tous les partis ont dit qu'ils étaient pour un refinancement de l'enseignement. Or, on a appris dans la presse qu'un ajustement budgétaire de 120 millions d'euros est prévu. Le budget de l'enseignement est de 1 milliard.

Maintenant on se demande où ils vont couper. Sur les 120 millions d'euros, on risque d'en subir une partie. Ça pourrait concerner une diminution du budget alloué au personnel (= essentiel des dépenses), des infrastructures ou une augmentation du minerval, comme annoncé par Marcourt. Ou une diminution du nombre d'étudiants. Le problème c'est que les vacances de Pâques arrivent, on ne saura pas réagir. Or, si une mesure passe, il faudra agir rapidement.

Quelle réaction avoir :

Quid si les coupes sont reportées sur l'enseignement secondaire, la RTBF ou d'autres services ? On n'accepte pas non plus. On veut annuler les coupes. Le mécanisme consisterait à axer les mobilisations sur le message qu'on refuse toutes coupes budgétaires. On envisage une action symbolique à Bruxelles. Mobilisation importante à Bruxelles.

Nicolas : Quand aurons-nous les informations concernant ces coupes ?

Valentin : Dans quelles proportions comptez-vous réagir ? Si les coupes sont minimales, envisagez-vous de grosses mobilisations ?

Olivier : Le montant est sûr, la ventilation l'est moins. Les universités sont plus touchées que les hautes écoles dans le passé. L'ampleur de notre réaction sera proportionnelle à la hauteur des coupes.

L'annonce des coupes sera faite le 30 mars. Si on coupe dans l'enseignement supérieur, ils risquent de ne pas dire précisément dans quel secteur.

Décision d'organiser des contestations contre les coupes budgétaires.

Pour : 21

Abstentions : 2

Contre : 1

6) Débat en groupes : proposition du ministre Marcourt de mettre en place un minerval différencié.

7) Décisions.

a. Décret Marcourt: impossible pour les étudiants de modifier leur programme de cours après le premier quadrimestre

Présentation de la note par Gwenaël (note écrite par Pierre-Alexandre)

Hugues : Je trouve que la note est un peu trop EPL, j'ai donc réécrit la note en remplaçant EPL et UCL par UCL ou AGL selon les contextes afin d'élargir la portée du texte. SST pourrait remplacer "les étudiants de l'UCL" si ça ne colle pas pour toutes les filières. Sur le fond, je trouve la note très bien, mais c'est donc la forme qui pose problème.

Hugues présente le nouveau document au conseil.

Merlin: Je ne suis pas sûr que ce texte puisse être généralisable à tous les cursus.

Evelyne: Il faut pouvoir généraliser à tous les cas possibles.

Olivier : Ça m'a embêté aussi de ne pas pouvoir changer de programme, mais je pense quand même que ça concerne particulièrement certaines facs. Le problème c'est que la note est orientée comme s'il s'agissait d'un problème interne à l'UCL. Si on s'adresse à Marcourt, ce n'est pas pertinent de mentionner les étudiants de SST ou autres, ça doit concerner tous les étudiants.

Hugues : Je trouve aussi que c'est plus pertinent de mentionner tous les étudiants. Cette année on est tombés des nues en apprenant qu'on ne pouvait plus changer. Cette année on a pu faire des exceptions, mais ça ne durera pas éternellement, c'est donc important de se positionner.

MH: Est-ce qu'il y a une action directe à faire vers l'UCL cette année ?

Maxime: Je suis d'accord avec la note, mais il y a des questions, parfois pour des raisons pédagogiques, il est logique qu'il y ait une certaine progressivité et rigidité dans les cours. D'ailleurs une de positions de l'AGL, je suis pour d'avoir une certaine flexibilité, mais ce n'est pas pour autant qu'on doit aller vers une flexibilisation à outrance donc je présenterais les choses d'une autre manière même si je suis ok avec les conclusions de la note. Je n'ai pas de formulation précise à proposer.

Gwenaël: Donc pour reformuler, tu ne veux pas une flexibilité totale, mais tu es plutôt contre une absence totale de flexibilité.

Maxime: Il faudrait supprimer la phrase "rien ne justifie qu'un programme académique soit figé".

Gwenaël : À ma connaissance, il n'y a pas d'action précise, mais plutôt une prise de position générale qui pourrait déboucher sur un GT ou autre.

Laetitia : C'est également pour permettre aux délégués EPL de pouvoir dire que l'AGL les soutient.

Vote pour que la phrase "rien ne justifie qu'un programme académique soit figé" soit supprimée de la note.

Pour :14
Abstention :4
Contre :1

Vote pour la version "UCL" plutôt que "EPL".

Pour: 15
Abstention: 7
Contre: 0

b. Sensibiliser les professeurs à promouvoir l'utilisation de logiciels libres/gratuits et permettre à l'étudiant d'utiliser ces logiciels dans le cadre des cours, des séances d'exercices et des travaux.

Présentation de la note par Léandro

Hugues: Il y a déjà du travail fait dans le haut de la ville à ce niveau.

Léandro : Le but de la note ce n'est pas de dire aux profs qu'ils doivent utiliser les logiciels libres. C'est à l'étudiant à se positionner par rapport au choix final, mais le prof doit pouvoir présenter d'autres programmes.

Blaise: Comment on fait pour le cas de Matlab, c'est vraiment un cours de Matlab, on ne nous dit pas qu'on doit l'acheter, mais le problème c'est qu'il n'y a pas d'alternative puisque le cours porte vraiment là-dessus.

Valentine: Dans certains cours, les profs nous obligent à utiliser des travaux via des programmes bien précis.

Valentin : C'est une chouette note, car, au-delà d'une simple question de logiciel c'est aussi une question d'esprit critique. N'oubliez pas de mentionner les autres sites dans vos recensements. Il faut aussi encourager les formations des profs sur ces autres programmes, s'ils ne connaissent que les programmes payants, ça ne peut pas fonctionner.

Léandro: Oui, les profs obligent des étudiants à rendre des travaux sur base de certains programmes, il n'y a donc pas le choix dans ces cas-là.

En ce qui concerne la remarque par rapport à un cours basé sur un logiciel particulier comme Matlab, c'est pertinent comme remarque, mais il faut bien comprendre que, derrière cette utilisation de logiciel, on nous apprend un algorithme, à réfléchir par rapport aux problèmes numériques et à la façon de les résoudre. Ces méthodes n'ont pas besoin de programme pour être enseignées, c'est ce qu'on voit dans d'autres universités.

Par rapport au cours de Matlab, le problème c'est que ce qu'on veut c'est avoir des résultats, voir que l'élève a un processus de raisonnement qui l'amène à une réponse. C'est ça le plus important dans le cours. Peu importe le programme utilisé, si les résultats sont probants, c'est le principal.

Par exemple, tu pourrais utiliser OCTAVE au lieu de Matlab et en quelques heures, tu peux le prendre en main, le prof doit pouvoir ouvrir la porte sur l'usage de ces logiciels. Ces profs n'ont pas eu l'accès à cette diversité et là aussi il faut les sensibiliser et les former. Parfois, ces logiciels sont plus performants que des logiciels libres (C++ ./ à matlab)

Julien: Je suis très content que cette note soit discutée, Léandro a bossé ça depuis des mois et en tant que président de commission je suis très fier. Je suis très favorable à cette note, notamment par rapport au lien avec le coût des études.

Hugues: J'adore cette note, mais juste au niveau de la forme, je préfère "et" ou "ou" plutôt que "/" qui pour un novice ne comprend pas si c'est « et » ou « ou ». J'adore la conclusion de ta présentation qui ouvre la porte à la réflexion. Par exemple, en statistique, on nous apprend plein de programmes, car tous les trucs officiels doivent être faits dans certains programmes précis. Je préfère les programmes libres, mais c'est quand même important d'avoir les programmes qu'on devra utiliser dans le monde professionnel. Donc c'est important de nuancer.

Leila: L'avis du Conseil aujourd'hui, c'est de dire qu'on veut creuser là-dessus et se positionner en faveur sans avoir encore de démarche concrète pour le moment.

Léandro: Donc on ne veut pas "imposer" le logiciel libre, mais "favoriser" son utilisation.

Germain: Tu ne parles pas beaucoup des possibilités d'interopérabilités qui permettent de passer d'un logiciel à l'autre, notamment d'un libre à un non libre.

Maxime : J'ai une réflexion par rapport à la remarque de Hugues : certes pour l'instant le marché utilise ces logiciels payants, mais si l'UCL forme l'ensemble de ses étudiants aux logiciels libres, les entreprises seront poussées à les utiliser dans leur gestion quotidienne. Donc, le fait de l'imposer n'est pas forcément négatif.

Charlotte : L'UCL n'incite pas à utiliser Facebook, mais on l'utilise de toute façon. Or, ce n'est pas du tout une structure libre, je voudrais qu'on y pense aussi.

Merlin: Je souligne le beau travail de fond. Est-ce que tu envisages de partager cette note à un niveau communautaire pour voir si d'autres CE seraient intéressés par la réflexion ?

Hugues: C'est vrai que si on n'impose que du libre, on n'est pas formé à l'international ou au monde de l'entreprise. Les programmes payants sont aussi importants à prendre en main. Cela dit, il faut aller à fond dans le libre.

Leandro : En ce qui concerne le travail de recensement, c'est vrai qu'il y a un vrai travail à faire si la note passe. Par rapport à Max et Hugues, je suis assez d'accord. Il faut pouvoir rester pragmatique, on pourrait former une génération qui soit confrontée à un problème si elle n'a fait que du libre. Mais à terme, c'est un idéal. Pour Facebook, je n'ai pas compris ta remarque, on en reparle après.

Charlotte : On en reparle plus tard.

Léandro : Par rapport à la FEF, je suis chaud, je n'ai aucune objection par rapport à ça.

Julien : Je veux bien la porter à la FEF si nécessaire.

Vote de la note en l'état avec l'ajout de la phrase "encourager les professeurs à permettre aux étudiants d'utiliser les logiciels libres ou gratuits"

Pour : 21

Abstention :0

Contre :1

c. Note du GT genre.

Présentation de la note par Maxime

Julien : N'y a-t-il pas un doublon avec d'autres organisations comme le cheln ? Quid de arc en ciel, est-ce la même chose ?

Olivier : Je trouve ça chouette, on est à la pointe sur les questions de genre en CF donc autant le rester.

Maxime : Pour l'instant, ce n'est pas l'AGL qui tire le mouvement, c'est quelqu'un d'autre du CEFA. Nous, on participe, on apporte des idées. Univers santé, Chel et « Chez elle » participent aussi. L'idée ce n'est pas de remplacer ces acteurs, mais d'être complémentaires et d'amener des éléments par d'autres biais en créant des lieux de rencontres plus ciblés. C'est aussi un lieu d'échange d'informations sur des choses qui existent, mais qui restent confidentielles. Ça aura plus de poids dans le débat public d'avoir plein d'associations qui s'accordent.

Concernant la mac, c'est une obligation décrétole d'en installer une dans chaque province, mais rien encore dans le BW. Discussion pour voir si on ouvre ça à LLN ou Ottignies, sachant que c'est plus pertinent à LLN.

Le cheln est en discussion à ce niveau-là pour déplacer ça à Louvain-la-Neuve. Ce sont plus des questions logistiques qu'un vrai projet actuellement.

Maryline: Ce sont les acteurs des questions de genre qui rejoignent la plateforme et donc l'AGL soutient ce réseau plutôt que les étudiants. Elle sort de son rôle.

Guillaume : Je ne comprends pas pourquoi l'AGL est au premier plan et participe activement à ce réseau.

Hugues : Au contraire, je trouve ça important de se bouger, car là-dedans il y a plein d'acteurs de l'UCL. C'est important que les étudiants ne restent pas en reste. On représente tous les

étudiants même ceux qui sont discriminés. On a un GT genre en plus, on aura donc des gens pour aller à ce réseau. C'est donc très important qu'on y participe.

Guillaume: On est dans le cas typique de quelques personnes qui se servent de l'AGL pour promouvoir des choses qui les intéressent personnellement, mais qui ne sont pas directement dans le mandat de l'AGL.

Merlin : J'approuve ce qu'a dit Hugues, la note a déjà réfléchi à cette place de l'AGL dans la plateforme. Exemple: création d'un master en étude de genre, je pense que c'est important.

Maxime : Je suis d'accord avec Hugues et Merlin. Concernant la participation active, c'est vrai que ce n'est pas la mission première de l'AGL, c'est d'ailleurs bien précisé au début de la note. Quand on sait qu'on sera amené à discuter de la création d'un master sur les questions de genre, je pense que c'est important d'y avoir réfléchi. On a eu un retour du service d'aide sur les questions de viol ou d'attouchement sur des étudiantes, c'est pour ça que la plate-forme abordera ces questions; le genre ce n'est pas seulement une question d'inégalité au niveau des salaires et des postes, mais aussi sur le vécu quotidien des étudiants.

Vote de la note en l'état :

Pour: 17
Contre:3
Abstention 1

8) Informations et discussions.

c. Colloque lacchos.

Olivier : La volonté c'est que l'AGL accorde son soutien notamment logistique.

Christian : Super initiative d'avoir des espaces où on peut discuter et prendre du recul. Je veux donc appuyer le propos d'olivier. Mais il y a un problème d'agenda, car après lacchos il y a une conférence co organisée par l'AGL et ça se passe la même date.

Matthias : On entend bien la remarque, on tâchera d'organiser à une autre heure ou autre date.

Olivier : C'était un plaisir de travailler tant avec les académiques qu'avec les étudiants, c'est important de s'investir dans ce genre de discussions. Je suis très positif envers ces initiatives.

Julien : Il y aura d'autres invités encore ?

Olivier : Oui bono venturas viendra après les vacances de Pâques.

d. Rapports d'activités des commissions, comité, délégations et sites.

***Valentine** présente le rapport de Woluwe.*

Martin, Merlin et Matthias présentent le rapport du Comité

Guillaume : A-t-on accès au détail de l'octroi des subsides ?

Olivier : N'importe qui de l'AGL peut les consulter sur place.

Martin : Tous les documents de l'AGL sont publics. À part les PV du CA où les documents pour les kàps mais, dès que la commission a fini de statuer, c'est rangé dans les archives et tout le monde a priori peut les consulter.

Olivier : Si toi, en tant que conseiller, tu souhaites les consulter pas de soucis, mais si c'est quelqu'un qui n'a pas eu les subsides, ça devient plus délicat.

9) Divers.

b. Agenda.